SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École secondaire Jeanne Mance
9 janvier 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de Jeanne Mance tenue le 9 janvier 2025 à 18h05 au 4240, rue De Bordeaux à Montréal.

Sont présents :

Parents : Armandine Siess, Virginie Fortin, Leslie Bellessa, Cathy-Soleil Cyr-Racine, Bernard Bazouamon.

Membres du personnel : Caroline Béliveau, Nadia Idres, Anne Reigner, Geoffroy Matte Bossé, Isa Boulianne (enseignante), Amélie-Shuka Gadbois-Blanchette (enseignante).

Élèves : Nour Belkhodja, Grégoire Bouchard

Représentant(s) de la communauté : Clément Blondeau (CODEM), Joëlle Dalpé (Plein Milieu)

Sont invités à la séance :

Directeur: Olivier Roy

Sont absents :

Geneviève Fortier (enseignante), Mathieu Durelle (enseignant), Véronique Émery (parent)

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidente, madame Virginie Fortin, déclare la séance ouverte. Il est 18h05.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ordre du jour proposé :

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum *(5 minutes : 18h05)*
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour *(5 minutes : 18h10)*
3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance (5 décembre 2024) *Signature de la présidence (10 minutes : 18h20)*
4. Parole au public *(15 minutes : 18h35)*
5. Temps alloué à chaque matière 2025-2026 (Grille-matières) *Approbation (30 minutes : 19h05)*
6. Sorties éducatives (dépôt du tableau à jour) *Approbation (15 minutes : 19h20)*
7. Points d'information *(38 minutes : 19h58)*
   - 7.1. Direction
   - 7.2. Personnel enseignant
   - 7.3. Membres de la communauté
   - 7.4. Représentant du comité de parents (s'il y a lieu)
   - 7.5. OPP (s'il y a lieu)
   - 7.6. Divers
     - 7.6.1 Date de la dernière rencontre du CE – juin 2025
     - 7.6.2 …
     - .
8. Levée de la séance *(20h00)*

IL EST PROPOSÉ PAR madame Armandine Siess et appuyé par madame Virginie Fortin que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité (01-CE-09/01/2025)

3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance (5 décembre 2024)

IL EST PROPOSÉ PAR madame Virginie Fortin et appuyé par monsieur Nour Belkhodja que le PV de la réunion du 5 décembre soit approuvé avec les correctifs demandés.

4. Parole au public

UF

Initiales de la Présidence

Initiales de la Direction

Il n'y a aucun membre du public.

5. **Temps alloué à chaque matière 2025-2026** (Grille-matières) *Approbation (30 minutes : 19h05)*

M. Roy nous présente le plan lié à chacun des matières pour 2025-2026, fait en collaboration avec l'équipe enseignante.

Il va seulement nous présenter les modifications. La grille reste sensiblement la même que cette année.

1ère secondaire : Le nom des foyers actifs changera à JM Expérience pour 141 et 145, afin de faire référence aux PPP.

Parcours Culturel : les arts plastiques étaient imposées. L'an prochain, les élèves pourront choisir la musique ou les arts plastiques.

PEI : Aucun changement.

Adaptation : Aucun changement.

2e secondaire : Le nom des foyers actifs changera à JM Expérience pour 241 et 245, afin de faire référence aux PPP.

Parcours Culturel : les arts plastiques étaient imposées. L'an prochain, les élèves pourront choisir la musique ou les arts plastiques.

Question de Mme Shuka-Gadbois : S'il y a seulement un groupe en parcours culturel, est-ce que la majorité gagnera pour l'option choisie? M. Roy dit que cela sera discuté au CPEPE.

PEI : Aucun changement.

Adaptation : Aucun changement.

Mesures d'appui : Aucun changement.

3e secondaire : Retour de l'appellation Formation générale.

PEI : Aucun changement.

Adaptation : Aucun changement.

Mesures d'appui : Aucun changement.

Transit 15 : Aucun changement.

4e secondaire : Retour de l'appellation Formation générale.

PEI : Aucun changement.

Question de Mme Fortin : Perfectionnement sportif, c'est nouveau? M. Roy dit que non. Parfois, le cours n'est pas ouvert.

Adaptation : Pas d'offre de mesures d'appui en 2025-2026, comparativement à cette année.

5e secondaire : Retour de l'appellation Formation générale.

On a regroupé chimie et physique. Un élève qui choisira chimie devra obligatoirement prendre physique maintenant.

PEI : Aucun changement.

DGATA : C'est le CSSDM qui s'occupe de recruter la clientèle et qui détermine le nombre de groupes. Cette année, nous avons 5 groupes de DGATA et 3 groupes AMPLI (difficultés langagières).

Il y a des questionnements à la CSSDM sur la composition de ces classes. Dans notre école, les élèves d'un même groupe ont le même âge, mais ça ne serait pas le cas dans d'autres écoles. On pense que l'orientation pourrait être que ce soit des classes avec des élèves d'âges différents. Nos élèves sont tous de premier cycle du secondaire. Ils ont 14 ans au 30 septembre. C'est l'âge maximal.

Accueil : Nouveauté l'an prochain. Ça se vit dans une autre école. Les élèves auraient 14 périodes de français au lieu de 24, ils auraient également des sciences, de l'histoire, de l'anglais, des arts plastiques et de l'éducation physique. Ainsi, ils pourraient aller chercher ces unités et obtenir leur diplôme. On appelle cela l'accueil de transition.

La première année à l'accueil se fait avec 4 matières : français, maths, éducation physique et arts plastiques. Ceux qui ne parlent pas assez bien français doivent refaire ces cours une 2e année. Il peut y avoir une 3e année.

FMS : Pas de changement. Ces élèves ont 15 ans au 30 septembre. Ce sont des élèves qui n'ont pas répondu aux exigences de français et de mathématiques au primaire ou au secondaire.

16 périodes de stage. S'ils réussissent deux des matières de base, ils peuvent passer au 2e cycle.

FPT : Aucun changement.

Mme Shuka-Gadbois dit qu'étant donné le retrait de CPF et de Transit 16, les enseignants refusent la grille matière au CPEPE. Ils considèrent que ces programmes sauvent les élèves du décrochage scolaire. Ceux-ci se retrouvent sans service dans les classes ordinaires.

Mme Fortin demande si les enfants qui vont être intégrés en classe régulière auront les services nécessaires? Lors de l'annonce du retrait de ces classes par la CSSDM, la dame qui répondait aux questions avait assuré que oui, mais on en doute fortement.

M. Roy dit qu'avec les données de modération et les taux de réussite très bas, cela ne justifie pas le maintien du CPF 4. On ne sait pas s'il y aura des sommes supplémentaires allouées et du personnel disponible pour aider ces élèves. Cela n'a pas été annoncé.

Mme Fortin demande si d'autres écoles vont conserver le CPF4? M. Roy dit que la directive de la CSSDM est qu'on ne ferme pas les classes de CPF, mais qu'on resserre les critères (échec en français + échec en maths). La CSSDM veut le bon élève au bon endroit et augmenter le taux de diplomation. On veut privilégier les programmes qui ont une voie vers l'emploi pour favoriser leur diplomation.

Certains membres du conseil considère qu'on joue beaucoup sur les mots, quand ce resserrement a eu pour effet de fermer 26 classes.

Mme Shuka-Gadbois : Le CPF, c'est une classe de 18 élèves avec une orthopédagogue et plusieurs ressources. L'enseignant donne toutes les matières et il y a un meilleur contact et suivi avec les élèves. Pour les enseignants, il y a une raison économique derrière cette décision de la CSSDM. Cela fait de belles statistiques. Il ne faut pas se cacher qu'il y a une pénurie d'enseignants en adaptation scolaire.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Armandine Siess et appuyé par madame Virginie Fortin de ne pas approuver la grille matière telle que présentée. L'ensemble des membres du CE se range derrière les arguments du personnel enseignant. Dans un premier temps, nous n'approuvons pas l'abolition des classes de CPF4. Dans un deuxième temps, nous aimerions obtenir l'assurance de la bonification budgétaire par rapport aux ressources existantes des services pour l'intégration des élèves les plus vulnérables dans les classes régulières en 4e secondaire. Nous pouvons déjà observées que les resserrements de critères qui ont lieu cette année au 1er cycle affecte déjà la composition des classes et nous constatons que les ressources sont nettement insuffisantes.

6. **Sorties éducatives** (dépôt du tableau à jour) *Approbation (15 minutes : 19h20)*

Il y a quatre sorties à approuver ce soir :

16 janvier : journée multisports au cégep de Marie-Victorin.

21 janvier : projection de films québécois pour tous les groupes de l'accueil.

20 mars : Maison symphonique, groupe PEI.

22 mai : Piece *Roméo et Juliette* à la Maison symphonique

Retour de M. Roy sur la sortie du *Music Fest* avec Madame Alarie pour la classe de musique du PEI 3e secondaire : Le festival a lieu du 11 au 14 mars 2025, mais la classe s'y déplacera seulement une journée. Le déplacement se fera avec la navette STM.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Leslie Bellessa et appuyé par madame Grégoire Bouchard que les sorties éducatives proposées soient approuvées.

7. **Points d'information**

Initiales de la Présidence

Initiales de la Direction

7.1 Direction

Activités de Noël

M. Roy mentionne que le marché de Noël a eu lieu le 13 décembre dernier à la cafétéria de l'école. Les élèves ont pu acheter de nombreux articles faits à la main et les parents aussi. Ce fut un évènement couronné de succès.

Plusieurs activités ont eu lieu à l'école pour souligner la période des fêtes :
16-17 décembre : projection de film de Noël.
18 décembre : groupe *Espace Trad* dans le hall.
19 décembre : Karaoké dans le hall, avec un micro ouvert.
20 décembre : Bingo sur l'heure du dîner. En soirée, il y a eu la fête dans Bien dans mes baskets et la présentation d'un match D1. Chaque élève a reçu un cadeau.

Tournoi d'échecs

Il a eu lieu le 8 janvier. On a reçu 9 établissements scolaires, avec 150 élèves. La suite de ce tournoi est le 15 janvier prochain. Les commentaires des visiteurs ont été très positifs.

État de situation sur les absents

110 enseignants au total, 16 enseignants réguliers absents (arrêt de travail, promotions temporaires), 14 sont remplacés.

Mme Fortier (français) et M. Charrette (histoire) : ils ne sont pas remplacés encore. Il y a eu un affichage le 16 décembre 2024. Pas comblé. Les postes ont été réaffichés le 6 janvier 2025 et ils sont toujours non-comblés.

39 personnels non-enseignants, 12 sont absents actuellement. 7 sont remplacés. 5 non remplacés.

Mme Siess est préoccupée pour l'apprentissage du français de sa fille, vu l'absence de Mme Fortier. Les parents n'ont toujours pas eu de communication concernant cette absence. Pourquoi il y a des remplaçants qui font du gardiennage et ne donne aucune matière? Sur qui doit-on faire pression pour savoir ce qui se passe?

M. Roy mentionne que le recrutement est centralisé au service des RH de la CSSDM et qu'il n'a aucun contrôle.

Mme Fortin a certaines préoccupations aussi concernant la classe de M. Charrette. Les élèves n'ont presque rien fait depuis le début de l'année. C'est vraiment préoccupant.

M. Blondeau mentionne qu'on doit peut faire appel aux intervenants externes pour donner des ateliers quand les professeurs sont absents. Il avait prévu des ateliers en éducation financière avec M. Charrette. Plein Milieu et le CODEM peuvent aller dans les classes, plutôt

que les élèves fassent des jeux. Ça serait de l'apprentissage pertinent et intéressant pour les jeunes.

M. Roy dit que le gros problème est le manque de stabilité dans les classes.

Mme Fortin dit qu'il faut avoir un plan d'action dès le jour 1 quand un prof s'absente. (ex. des caisses de livres).

Mme Shuka-Gadbois dit que les enseignants de français ont reçu un courriel aujourd'hui pour donner un coup de pouce aux élèves de Mme Fortier.

M. Bouchard mentionne que juste écouter des documentaires sur l'histoire, ça serait mieux que de ne rien faire.

Mme Fortin demande à M. Roy s'il peut mettre de la pression sur le service des ressources humaines à la CSSDM. M. Roy va leur écrire pour leur demander de trouver une solution. Il propose de mettre un mot dans l'info-parents. Les gens approuvent.
Elle est préoccupée par la qualité de l'enseignement à JM depuis un certain temps.

Mme Saldana est également en arrêt de travail. Elle est remplacée par un directeur à la retraite (M. Pilon).

7.2 Personnel enseignant

Rien à ajouter.

Il y aura une compétition provinciale de robotique à JM le 8 février, qui sera ouverte au public. Elle aura lieu dans les gymnases.

Les élèves ont amassé 300$ pour la levée de fond avec les sapins (Bo-Sapins).

7.3 Membres de la communauté

Clément Blondeau (CODEM) : Pour la friperie, ils ont reçu de nouveaux pantalons et ils ont pu en vendre à des jeunes. Les dons d'hiver ont très bien fonctionné. Ils ont fourni du matériel à une classe d'accueil. Deux autres classes d'accueil viendront la semaine prochaine.

10 au 13 février : ça sera la semaine de la performance scolaire. Transmis programmation à Mme Bujold et à M. Pilon et il attend des nouvelles.

Joelle Taillefer (Plein milieu) : Des ateliers de prévention sexo-toxico ont été données dans les classes. Il y a eu une grosse demande auprès des intervenants, suite au retour des fêtes.

Elle-o-sports recommence la semaine prochaine. Ils ont eu un refus d'argent de la caisse populaire pour le financement des activités. Elle va poursuivre des demandes avec le Centre Sablon.

Mme Fortin mentionne que le budget parascolaire pourrait être utilisé pour ça.

7.4 Représentant du comité de parents (s'il y a lieu)

Bernard Bazouamon nous mentionne qu'un outil qui a été mis en place pour les parents : Aider son enfant.com. On y retrouve des capsules sur les sujets essentiels pour le bien-être des enfants : usage des écrans, conflits, temps de lecture, etc.

Pour activer l'accès au site, il faut un code que l'école achemine aux parents. Mme Siess dit que nous n'avons rien reçu à cet effet. M. Bazouamon dit que le code a été acheminé aux directions d'école. M. Roy va aller à sa recherche et nous revenir.

Mme Fortin parle d'un courriel qu'elle a reçu sur son adresse personnelle de la part du comité de parents de la CSSDM et parlant de la mise au point concernant les écoles Bedford, La Voie et une 3e. M. Bazouamon confirme que cela vient du comité de parents. Mme Fortin questionne, car le courriel vient d'une adresse personnelle et il n'y a pas de signature.

7.5 OPP (s'il y a lieu)

Mme Fortin dit qu'il y a eu une rencontre de l'OPP pour parler de financement pour différentes activités. Sébastien Carzunel a rencontré M. Roy pour parler de l'utilisation des locaux dans l'école pour les rencontres.

La priorité a été mis sur la bibliothèque. Mme Fortin a approché la firme d'architecture qui a fait la bibliothèque et celle-ci offre les plans gratuitement à l'école. Ils ont fait une visite de la bibliothèque. Ils voudraient maintenant rencontrer M. Roy, la bibliothécaire et deux enseignants pour connaître les besoins. Ils nous proposeraient des choses, sans passer par la CSSDM. Il y aurait moins de rayonnage et d'un genre différent (rayonnage plus bas).

M. Roy félicite Mme Fortin pour ces démarches.

7.6 Divers

7.6.1 La date prévue du dernier CE était le 5 juin 2025 et c'est finalement la date de la collation de grades pour les élèves de 5e secondaire. Il est décidé de modifier la date pour mercredi le 4 juin 2025.

7.6.2 Communication concernant les absences des élèves à l'école. Mme Fortin se demande ce qu'on fait quand on reçoit un message disant que nos enfants sont en retard. Les coordonnées des secrétaires changent tout le temps et c'est difficile de savoir qui contacter.

Mme Shuka-Gadbois demande si on ne pourrait pas motiver les absences directement via Mosaik. M. Roy va s'informer et nous revenir.

.

8 Levée de la séance

Il est 20h18, la séance est levée.

13 MARS 2025

13 MARS 2025

Initiales de la Présidence

Initiales de la Direction